

Image not found or type unknown



Suite de la procédure après un test de paternité

Par **jourdain**, le **27/01/2011** à **14:48**

Bonjour,

Mon ex ami a engagé une contestation de paternité pour ma fille de 18mois. La juge a ordonnée une expertise j'en ai reçu les résultats aujourd'hui. Le test indique qu'il ne peut pas être le père. Par contre il ne veut plus rien faire pour changer son nom. Que dois-je faire?Merci. Mme Jourdain